

**Décret N° 2014/187 du 04 juin 2014 portant nomination d'un Inspecteur général des affaires académiques au ministère de l'Enseignement Supérieur.**

Le Président de la République, décrète:

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Fouda Ndjodo Marcel Laurent, maître de conférences, précédemment inspecteur des affaires académiques n°1, est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé inspecteur général des affaires académiques au ministère de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Mme Nnomo Marceline, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2** - L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3** - Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal officiel en français et en anglais.

**Yaoundé, le 04 juin 2014**  
**Le Président de la République,**  
**(é) Paul BIYA**